



ARRNCP

Association des Réflexologues RNCP



Plus d'informations



www.reflexocarofr



L'équilibre au bout des doigts :
Carole Trottier

Ne pas jeter sur la voie publique.

Carole Trottier est membre de l'ARRNCP

L'Association des Réflexologues RNCP (ARRNCP) est un Syndicat professionnel au service des Réflexologues RNCP.

Il a pour objet :

- la défense des droits, intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de ses membres
- la promotion et la professionnalisation de la Réflexologie et du métier de réflexologue

www.reflexologues-rncp.com

Carole Trottier Réflexologue, SIRET 832 516 827 00025.

Contact

07.66.23.60.34
contact@reflexocarofr

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h - 19h
Samedi matin : 9h - 13h

Sur rendez-vous exclusivement

Nat'Masté
25 Rue Jamailles
57780 ROSSELANGE



L'Espace du Bien-Être
2 Rue Général Castelnau
57100 THIONVILLE



Carole TROTTIER

Relaxologue - Réflexologue RNCP

Carole Trottier *Réflexologue RNCP*



Qu'est-ce qu'un Réflexologue RNCP ?

Le réflexologue certifié RNCP est un professionnel de la relation d'aide, de la prévention et de la gestion du stress.

Son champ d'action est la prévention, le mieux-être et la santé durable, il favorise le processus d'auto-régulation par un toucher spécifique des zones réflexes (plantaire, palmaire, cranio-faciale, auriculaire...)

Le réflexologue certifié RNCP exerce l'activité conformément aux Référentiels d'activités, de certifications et de compétences.

Le Titre RNCP permet à son titulaire de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice du métier et activité du Réflexologue dans un domaine professionnel.

Prestations

Relaxation et Réflexologie Plantaire
Relaxation et Réflexologie Faciale et Crânienne
Relaxation et Réflexologie Palmaire

Adultes	55 €
Femmes enceintes > 3mois / Adolescents	40 €
Enfants (6 - 14 ans)	30 €
Partenaires, Entreprises	Sur devis

Formation

Centre E.Breton
Relaxologue / Réflexologue RNCP

Utilisation des Techniques réflexes conjonctives, périostées et viscéro-cutanées (contribution ostéopathique à la réflexologie) - Méthode Elisabeth Breton

Conformément à la loi, la pratique de la réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien-être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article I.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).



Quand consulter un Réflexologue ?

La Réflexologie est indiquée pour :

- détendre, relaxer, le stress étant à l'origine de nombreux dysfonctionnements physiques et psychiques,
- réduire l'état d'anxiété,
- diminuer la sensation et la perception de la douleur,
- réguler le système nerveux et hormonal, détendre l'axe du stress,
- déceler, localiser et éliminer les dépôts formés par des cristaux d'acide urique,
- activer la circulation sanguine et lymphatique,
- mobiliser les déchets, évacuer les toxines, réguler les acidités du corps,
- prévenir, soulager un grand nombre de troubles et favoriser l'équilibre interne du métabolisme.

